

l'améliorer, devrait se faire agonir de sottises. Bien plus, le président d'Air Canada devrait se mettre au courant de la situation et fournir le personnel nécessaire pour assurer un service de calibre approprié à un public qui le mérite certainement. Je prétends que cette amélioration ne viendra pas simplement d'une réduction de la concurrence et d'une protection accrue pour la ligne aérienne nationale du Canada.

Nous nous interrogeons aussi sur l'effet de la décentralisation des fonctions d'Air Canada. Nous savons que cette partie de l'organisation des services a été déménagée de Winnipeg à Montréal.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est 5 heures?

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**M. l'Orateur adjoint:** En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Regina-Est (M. Balfour)—La pollution—Les lacs Qu'Appelle (Sask.)—La mise en œuvre des recommandations du rapport; le député de Selkirk (M. Rowland)—L'impôt sur le revenu—L'escompte des chèques de remboursement—Demande de réglementation; le député de Provencher (M. Epp)—La culture canadienne—Multiculturalisme—La politique de Radio-Canada.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe aux initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les avis de motions.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Guay) demande la parole pour un rappel au Règlement.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, puis-je soulever la question de privilège? Tout à l'heure, on a fait remarquer que le ministre des Transports (M. Marchand) et moi-même n'étions pas présents à la Chambre cet après-midi. Je voudrais qu'il soit consigné que nous n'étions pas à la Chambre cet après-midi parce que nous rencontrons une très importante délégation de l'Ouest du Canada, précisément au sujet de la question dont nous avons discuté cet après-midi à la Chambre.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

### LA DÉFENSE NATIONALE

L'OPPORTUNITÉ DE LA CESSION À LA MUNICIPALITÉ DE DELTA (C.-B.) DES TERRES ET IMMEUBLES DE LA STATION LADNER

**M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de transférer les terres de la Couronne, généralement désignées sous le nom de Station Ladner des Forces canadiennes ou d'ancien aéroport de Boundary Bay ainsi que les immeubles qui y sont édifiés, à la municipalité de Delta et, en

### Station de Ladner

coopération avec celle-ci, faire de cette région un ensemble industriel et récréatif, comprenant des industries secondaires non polluantes, des parcs, des plages maritimes et des stades aménagés pour le plus grand bien de Delta, de Richmond et de Lower Mainland et qui serviraient d'exemple à d'autres collectivités urbaines et régionales d'importance moyenne.

—Monsieur l'Orateur, exception faite de la région de Boundary Bay, dans la municipalité de Delta, en Colombie-Britannique, le gouvernement n'a probablement pas d'occasion plus magnifique de participer à un aménagement d'ensemble avec un minimum de capitaux d'investissement. De concert avec la municipalité de Delta, on pourrait faire de cette région un ensemble industriel et récréatif, comprenant des industries secondaires non polluantes, des parcs, des plages maritimes, et des stades aménagés pour le plus grand bien des habitants de Delta, de Richmond, et de toute la partie méridionale de la Colombie-Britannique et qui serviraient d'exemple à d'autres collectivités urbaines et régionales d'importance moyenne.

● (1700)

Le gouvernement fédéral a déjà proposé des aménagements de millions de dollars pour le quartier de Toronto sur la rive du lac et nous pouvons nous faire une idée des avantages qui en découleront pour les habitants de la ville et de ses environs. Nous avons vu à quel point les millions de dollars dépensés pour l'Expo de Montréal ont été bénéfiques aux Montréalais, en modifiant complètement cette région peu avatagée jusque-là. Les mêmes avantages pourraient être assurés à la région dont je parle ici moyennant une fraction seulement des fonds utilisés ailleurs. Mais le gouvernement doit prendre des mesures positives s'il veut atteindre ces objectifs.

Ainsi, on trouve sur cet emplacement un hangar aérien qui n'est pas très utile à l'heure actuelle. En le réaménageant, moyennant quelques dépenses, on pourrait en faire un stade pour les milliers d'enfants et d'amateurs de sport de cette région, dont l'essor est un des plus considérables au Canada. La plage, inutilisée, sur des milles de distance, pourrait devenir l'une des plus belles de la province, moyennant quelques dépenses du gouvernement fédéral. En outre, il serait tout à fait possible de transformer toute la région de Boundary Bay en une source vitale d'impôts pour tous les paliers de gouvernement. Avec des investissements publics limités, l'aéroport actuel de Boundary Bay pourrait devenir l'aéroport principal du Sud pour les petits appareils privés qui voudraient y atterrir. Au cours des dix dernières années, on a eu tendance à séparer les gros appareils des petits qui servent à des fins commerciales et utilitaires. L'un des éléments les plus coûteux de l'aménagement d'un aéroport est l'acquisition du terrain, mais dans ce cas-ci, nous avons déjà et l'aéroport et le terrain. Ce serait l'entretien qui serait la charge principale plutôt que l'acquisition.

Ceux qui font des affaires dans la région de Burnaby-Richmond-Delta et du sud-ouest de la province auraient tout intérêt à avoir un aéroport régional actif pour les petits avions privés. De plus, pour ceux qui s'intéressent surtout aux installations récréatives qu'on pourrait y installer également, il y a là des avantages évidents. La région de Delta attirerait de nouvelles entreprises du fait qu'elles pourraient se situer près d'un aéroport qui puisse convenablement assurer le transport du personnel vers les usines. L'aérodrome contribuerait ainsi à la croissance de la région et offrirait davantage de possibilités d'emploi dans toute la région continentale.